

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3928 - Mercredi 28 Juillet 2021 - Prix : 200 Fc

BAC AUX COMORES ET RENTRÉE ACADÉMIQUE EN FRANCE :

La course contre la montre des futurs bacheliers



NON-RESPECTS DES MESURES BARRIÈRES :

**Les arrestations des contrevenants
jugées « arbitraires »**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Juillet 2021**

Lever du soleil:
06h 27mn
Coucher du soleil:
18h 00mn

Fajr : 05h 14mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 15mn
Maghrib: 18h 03mn
Incha: 19h 17mn



AGRICULTURE

Lancement de la campagne des « vitroplants »

Samedi dernier, l'institut national de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'environnement (Inrape) a convié la presse pour le lancement de la campagne pour les « vitroplants » des bananiers au Ministère de l'Agriculture.

C'est le ministre Bianrifi Tarmidhi qui a procédé au lancement dans le site où sont stockés les « vitroplants ». Ces derniers ont été obtenus en laboratoire par culture in vitro à partir du Burundi et sont arrivés il y a environ cinq mois. Cette opération a été financée par le projet « Prefer » qui dépend du ministère dont il a la

charge. Il a rappelé que ces « vitroplants » sont résilients et sont de meilleure qualité et peuvent rivaliser avec les nôtres sur le plan du goût et que la quantité de bananes produites, est élevée.

L'objectif principal de cette opération est de permettre aux agricultures de faire face aux pertes subies en avril 2019 après le passage du cyclone Kenneth et permettre au pays de faire face à la forte demande dans ce domaine.

Dans son allocution, le ministre s'est félicité du processus en cours qui va permettre aux Centres Ruraux de Développement Économique (Crde) de Diboini à Ngazidja, de Pomoni à Ndzuwani et



Le ministre Bianrifi lors du lancement de la campagne.

Fomboni à Mwali ainsi qu'à l'Inrape de disposer de quelques trente mille « vitroplants » qui

seront cédés par une contribution de 750 FC au lieu des 3000 ou 4000 FC habituels chacun. D'autres lots

sont prévus prochainement et permettront au pays de garantir une alimentation équilibrée de la population.

Il convient de rappeler que l'Inrape va disposer d'un laboratoire qui sera à même de produire les « vitroplants » mais comme le rappellent les techniciens cet apport extérieur ne visait qu'à parer au plus pressé. Dans une intervention, la directrice-adjointe de l'Inrape Mme Farhati Mohamed Rachid n'a pas manqué de souligner que leur département dispose de l'expertise nécessaire pour le suivi technique de ce processus.

Mmagaza

NÉCROLOGIE

Disparition d'Aziz, le pharmacien au grand cœur

Dès l'annonce du décès du propriétaire de la pharmacie de la Corniche située sur la route de l'hôpital El-Maarouf, les hommages pleuvent pour cet homme qui ne laissait

aucune personne qui rentrait dans sa pharmacie, indifférente. En effet, c'était un pharmacien attentif qui prenait beaucoup de temps à informer, conseiller voire faire des recommandations à ses clients.

Le pharmacien de la Corniche a eu un parcours très fourni. Entre autres, c'était un pharmacien Biologiste, Ancien interne des hôpitaux de Strasbourg au Centre de transfusion sanguine. Il a été biologiste adjoint du Laboratoire César Severy à Salon de Provence, Laboratoire conventionné avec l'hôpital de Salon de Provence. Biologiste de l'hôpital de St. Joseph de la Réunion et directeur Adjoint du LAM Max Michel à St. Joseph. Pharmacien Titulaire spécialisé en Pharmacie Vétérinaire et en Phytopharmacie. Biologiste vétérinaire et biologiste agricole, agréé par les services vétérinaires et agricoles

en France. Derrière l'homme dans sa modeste somnolait un grand scientifique.

Une proche de la famille a écrit : « c'était un ami, c'était un homme généreux très serviable et savez vous qu'il est allé à Madagascar suivre une formation de médecin afin de pouvoir aider les personnes qui allaient à sa pharmacie demander conseil alors qu'il était déjà pharmacien ? ».

Un autre a ajouté « Aziz, n'était pas seulement le pharmacien attentif de ses clients qu'il voulait toujours servir avec amour, il incarnait aussi beaucoup de valeurs. Il était là synthèse des 2 grandes familles ismaéliennes de Moroni: Kamoula ET Kalfane. Avec les regrettés Firozali Dramsi et Amir Kamoula, ils étaient ceux qui maintenaient le lien avec la communauté. Les pharmaciens viennent aussi de perdre leur président de l'ordre ».

Pour rappel, lors du mouvement des phar-

maciens contre la hausse des taxes douanières, sa fibre sociale s'est confirmée par la requête qu'il fit au Président Azali en faveur de la suppression des taxes douanières sur les médicaments, requête acceptée par le Chef de l'État convaincu par la pertinence des arguments présentés. Il était très attaché à son Pays d'adoption.

Dans sa jeunesse, c'était un volleyeur hors paire. Une réputation méritée, gagnée à Madagascar et largement confirmée à Moroni dans les compétitions scolaires. Il est décédé en France vendredi dernier. Une chose est sûr, les porteurs d'ordonnance se rappelleront toujours de lui pour sa disponibilité à décortiquer l'écriture indéchiffrables des hommes d'Hippocrate. Que Dieu le tout Puissant, l'accueille en son Paradis.

Mmagaza



SOCIÉTÉ

Les conditions de détention à Koki pointées du doigt

Le mercredi 21 juillet, un prisonnier trentenaire est entermé à Bimbini. Il était connu au nom d'Agora et était testé positif à la Covid-19. Et le 21 juillet dernier, le ministère de la santé a enregistré 03 nouveaux cas de Covid-19 à Anjouan.

« Les conditions de détention sont inhumaines » selon des prisonniers et une épidémie serait la cause d'après le service pénitencier. Pourtant le procureur de la République de Mutsamudu insiste sur « les efforts fournis » par le parquet malgré ses maigres moyens. Dans un entretien avec le chef du personnel de la maison d'arrêt de Koki, Youssouf Houmadi alias Bonde, il montre qu'« il y a une épidémie dans la prison et que le gouvernement fait le tout pour améliorer les conditions ».

Les prisonniers dénoncent à

leur tour des conditions de vie insoutenables. « Le froid de la prison est insupportable. Regarde combien mes pieds sont gonflés. J'ai trop mal à la colonne vertébrale. Et j'ai demandé plusieurs fois d'aller voir le médecin mais on ne me croyait pas du tout. Et me voilà perfusé aujourd'hui », lance sur son lit d'hôpital un prisonnier malade. Au CHRI de

Hombo, un autre prisonnier assure qu'« on ne nous torture pas physiquement mais les conditions de vie dans ce cachot dépassent les douleurs de torture ». Tout cela s'ajoute à une prison qui a une capacité d'accueil limité, un facteur qui favorise les épidémies dans les maisons d'arrêt. « Nous venons de désinfecter les cellules à Koki, on constate qu'il y a un

manque d'espace » indique le directeur régional de la sécurité civile, Abdourahmane Mohamed alias Amsé.

Pour le procureur de la République, la surpopulation et le froid n'arrange pas les choses. « On a libéré 10 prisonniers et on fait des efforts pour mieux faire » souligne Mohamed Amané, le procureur de la République tout

en ajoutant que « nous déployons beaucoup d'efforts pour améliorer les conditions des détenus sur des fonds propres du parquet ». Selon des informations dignes de foi, au cours de ce mois de juillet, plus de deux prisonniers ont rendu l'âme.

Nabil Jaffar

SOCIÉTÉ

Un violeur d'enfants est en cavale à Mohéli

Un homme inconnu de tout le monde a violé, à Djoiezi Mohéli, deux filles dont l'une avait 4 ans et l'autre de 5 ans. Cette dernière admise au CHRI de Fomboni se trouve dans un état grave.

Un violeur d'enfant circule à Mohéli, dans la commune de Mwalimdjini plus précisément à Djoiezi. Ce malfaiteur qui

serait âgé d'une trentaine d'années a déjà fait 2 victimes en deux jours successifs. L'une avait 4 ans et l'autre 5 ans. Et cette dernière admise au CHR de Fomboni se trouve dans un état grave. Selon quelques témoignages, des personnes ont identifié ce criminel sans scrupule et il n'est pas connu du village. Ce serait un prédateur d'enfant qui vient de nulle part.

Selon d'autres témoignages, ce pédophile utilise des bonbons pour attirer ses victimes. Jeudi dernier, ce type a violé une fillette de 4 ans dans le quartier de Chonguagnama (Djoiezi) à quelques mètres de la demeure de la victime. Et vendredi dernier en fin d'après-midi, une autre victime, une fille de 5 ans a également subi un acte d'agression. Transportée au CHRI de Fomboni,

la fillette se trouve dans un état grave. « Désormais, gardez vos enfants à la maison. Car un prédateur circule dans les rues », précise sous l'anonymat, un habitant du quartier où le deuxième acte s'est déroulé. Jusqu'à présent, selon tous nos témoignages, il n'y a aucun indice du criminel en cavale.

Riwad

BAC AUX COMORES ET RENTRÉE ACADÉMIQUE EN FRANCE :

La course contre la montre des futurs bacheliers

Pour que les futurs bacheliers ne manquent pas la rentrée académique des universités françaises à cause du dérèglement du calendrier au niveau de Moroni, le ministère de l'éducation nationale a mis en place un comité de veille censé les accompagner dans les démarches administratives.

Comme à l'accoutumée, les universités françaises ouvrent leurs portes au mois de

septembre. Un casse-tête pour les futurs étudiants comoriens qui passent leur Bac le même mois. Un dérèglement de calendrier dû à la crise sanitaire de coronavirus. Conscient de cette coïncidence désagréable, le ministère de l'éducation nationale a mis sur pied un comité de veille censé accompagner les futurs bacheliers qui se sont bien inscrits dans les universités françaises.

« Nous avons pris les disposi-

tions nécessaires pour accompagner les étudiants en vue d'avoir leurs attestations de Bac le plus rapidement possible, comme nous l'avons fait lors de la première vague », rassure Moindjie Mohamed Moussa, le ministre de l'éducation nationale, contacté par La Gazette des Comores. Le patron de l'Éducation nationale explique que le calendrier des examens nationaux a été repoussé non seulement pour permettre aux élèves de rattraper les

matières, mais aussi pour que le ministère se dote des outils nécessaires aux examens.

Autre sujet abordé, celui relatif au recalage de plusieurs dossiers au brevet (Bepc), appartenant à des candidats qui ont accédé au collège sans avoir obtenu le concours d'entrée en sixième. « J'ai reçu des doléances de certains parents concernant des élèves recalés aux examens nationaux. Pour l'instant le directeur de l'Onec (l'Office

national des examens et concours, Ndlr) est en train d'étudier les dossiers et les possibilités. Nous prendrons les décisions nécessaires », fait savoir celui qui croit dur comme fer que ces nouvelles réformes sont mises en place justement « pour mettre de la rigueur sur le système éducatif comorien ».

Andjouza Abouheir

COMORES -SNU :

Un nouvel élan d'un partenariat transversal

L'Union des Comores et le bureau des Nations unies à Moroni ont procédé à la signature du nouveau cadre de coopération de la période 2022-2026. Cette signature a pour but d'officialiser la mise en place du nouveau programme de développement des Nations Unies qui accompagnera l'archipel à partir de 2022, dans la réalisation de l'agenda 2030, de l'agenda 2063 de l'Union africaine, et de la vision nationale de développement.

Le ministre des Affaires étrangères Dhoahir Dhoulkamal et le coordinateur résident des Nations unies aux Comores François Batalingaya ont procédé lundi 26 juillet dernier à la signature du nouveau cadre de coopération entre le gouvernement comorien et le Système des Nations Unies pour la période 2022-2026. Cette cérémonie a vu la présence du chef de l'État Azali Assoumani, des membres de son gouvernement et des gouvernorats, du corps diplomatique, de la société civile, du secteur privé et du SNU. Cette convention a pour but d'officialiser la mise en place du nouveau programme de développement des NU qui accompagnera les Comores à partir de 2022, dans la réalisation de l'agenda 2030, de l'agenda 2063 de l'Union africaine, et

de la vision nationale de développement. À travers ce programme ambitieux, l'équipe pays des NU aux Comores conjugue ses efforts à ceux des partenaires nationaux et internationaux en vue de réduire les inégalités, de soutenir la durabilité environnementale et de promouvoir la paix et la prospérité.

Dans son allocution, le chef de l'État Azali Assoumani a expliqué que le nouveau plan-cadre établi, dont cette signature, consacre la volonté du système des NU dans son ensemble, de hisser la coopération à un nouveau palier. « Il traduit aussi la continuité dans ce qui est pour nous tous, non pas un simple slogan, mais bien plus un but et une conviction, à savoir tous unis dans l'action », a lancé le chef de l'État. Selon lui, une telle démarche a été capitale pour s'assurer de l'alignement de ce nouveau plan-cadre de coopération qui s'étale sur cinq ans au Plan Comores Emergentes et à l'atteinte des Objectifs de développement durable à l'horizon 2030. « Les actions à réaliser et couvrant cette période, auront des résultats significatifs, sur les objectifs que nous visons, à savoir l'émergence de l'Union des Comores, à l'horizon 2030 et l'atteinte des objectifs des Nations Unies pour le développement durable », poursuit celui qui ne doute pas que cet alignement néces-



saire soit un acquis à l'issue de divers ateliers, à ce stade où cette signature marque la phase finale du processus de concertation, d'échanges et d'éventuelles réorientations, le but étant de s'accorder sur les priorités à retenir.

De son côté, le coordinateur résident François Batalingaya a souligné que désormais le plan-cadre de la coopération prend un nouvel élan.

Ce nouvel élan de coopération entre les Nations Unies et le pays, dans son originalité, exacerbe l'action commune d'une coopération multilatérale qui embrasse tous les champs de développement économique et les visions stratégiques du pays, dans une large mesure. « Ce nouvel cadre s'articule sur quatre piliers stratégiques à savoir planète, peuple, prospérité et paix auxquels

s'ajoute le pilier transversal partenariats », devait-il soutenir. Ainsi, chaque pilier propose des solutions adaptées, cohérentes, interconnectées et complémentaires afin de contribuer à la volonté de transformer les Comores en une nation émergente d'ici 2030.

Andjouza Abouheir

NON-RESPECTS DES MESURES BARRIÈRES :

Les arrestations des contrevenants jugées « arbitraires »

En cas de non-respect des mesures annoncées pour la lutte contre le coronavirus (couvre-feu, 50 invités autorisés à une festivité de mariage, port de masque), la gendarmerie arrête les contrevenants qui doivent s'acquitter de l'amende prévue selon l'infraction, avant d'être relâchés.

Les juristes que nous avons interrogés sont unanimes : les arrestations des personnes ayant contrevenu aux mesures annoncées pour lutter contre la propagation du coronavirus relèvent de l'arbitraire. En effet, dans une cérémonie de mariage par exemple, en cas de dépassement des 50 personnes autorisées par les autorités à y prendre part, les mariés sont systématiquement arrêtés par les gendar-

mes qui ne les relâchent qu'une fois l'amende de 500.000 Fc prévue à cet effet est réglée. Pareil pour les noc-tambules attrapés par les policiers au-delà de 23H00, l'heure à partir de

laquelle commence le couvre-feu.

Ce recours systématique à la garde-à-voir des contrevenants est jugé illégal par des juristes. Maître Moudjahidi Abdoulbastoi, avocat au



barreau de Moroni et militant des droits de l'homme est catégorique : « Une bonne lecture de l'article 89 de la Constitution de 2018 empêche que ces sanctions ne soient qualifiées autrement que comme des contraventions. Alors, procéder à l'arrestation de citoyens pour avoir contrevenu aux mesures édictées pour lutter contre la pandémie relève de l'arbitraire. Parce que la loi, en l'occurrence l'article 63 du Code de procédure pénale, n'a pas prévu une possibilité de garder à vue un citoyen que seulement en matière criminelle et correctionnelle. Or, là on est en matière de simple police, donc contraventionnelle ».

Même son de cloche pour Yhoulam Athoumani, juriste basé à Paris. « Aller jusqu'à arrêter les mariés et les placer en détention, au

motif qu'ils n'ont pas respecté les consignes sanitaires, relève purement de l'arbitraire. De tels comportements sont illégaux. Le non-respect de ces mesures sanitaires n'est ni un acte délictueux, ni un acte criminel. C'est une contravention et seule l'amende demeure la sanction pénale adéquate », soutient-il avant de jeter un pic à l'endroit de la classe politique qui est loin de montrer l'exemple. « Et puis, comment voulez-vous que les citoyens respectent les consignes alors que les premiers à les violer sont les autorités étatiques ? » La Rédaction de La Gazette des Comores a tenté de joindre la gendarmerie pour s'exprimer au sujet des garde-à-voir, sans succès.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

L'immolation d'animaux le jour de l'Aïd El-Kabir, entre tradition et religion

Contrairement au jour de l'ascension (Miraj) où les vaches sont égorgées dans tous les coins des villes et villages, le jour de l'Aïd El-Kabir, l'immolation des animaux est restée une affaire des associations et ONGs du moins ici à Mohéli. Peu de gens accomplissent ce rite surérogatoire pourtant très recommandé en ce jour de la plus grande fête des musulmans.

À l'occasion de l'Aïd El-kabir célébrée aux Comores le mercredi dernier, des vaches sont sacrifiées dans certains endroits à Mohéli mais le constat est que ce sont des ONGs ou des structures de bienfaisance qui s'en occupent. Visiblement, les foyers ne donnent pas plus d'importance à ce sacrifice d'animaux en ce jour de l'Aïd El-Kabir à comparer avec le jour de l'ascension où avoir de la viande est obligatoire dans presque tous les foyers. Pourtant, le sacrifice d'un animal le jour de la plus grande fête des musulmans est fortement recommandé en l'honneur de la mise à l'épreuve de la foi du prophète Ibrahim (paix à son âme) à l'égard de son fils.

Chaque année, certaines associations profitent de cette journée pour

aider les orphelins. Cette année, l'association de bienfaisance Al Imane à travers leur projet « sacrifice adha » financé par le Croissant rouge des Emirats arabes unis ont égorgé des vaches dont la viande a été distribuée aux personnes les plus démunies mais aussi aux orphelins. Plus de 20 orphelins de l'île ont reçu chacun un tas de viande de 1,5kg chacun.

L'association uzuri wa dini au quartier de Comotel à Fomboni a, quant à elle, donné à 24 orphelins des kits alimentaires composés de riz et autres produits vivriers accompagnés de viande fraîche. « Aider un orphelin est un acte très recommandé dans l'islam. Mais malheureusement à Mohéli rien que le jour de miradj on a égorgé plus de 100 bœufs dans l'ensemble de l'île. Et le jour de l'Aïd El Kabir peu de gens ont fait le sacrifice chez eux, ce qui devait être le contraire », précise le représentant de l'association uzuri wa dini.

« La fête du sacrifice, est parmi les fêtes les plus importantes du calendrier islamique. Cette célébration s'appelle ainsi car elle commémore la soumission d'Abraham à Dieu sur son fils »,



explique le Nidhoimi Madi, le cadi de Mohéli. « C'est pour cette raison que les croyants commémorent généralement cet événement en sacrifiant un animal tel qu'un mouton, une chèvre ou une vache. Mais

malheureusement, Mohéli c'est le contraire, le jour du Miradj on sacrifie plus d'animaux que le jour de l'île el kabir », regrette le cadi qui reconnaît qu'il y'a des gens qui égorgent des chèvres chez eux, mais ils sont

relativement nombreux. Décidément, les pratiques traditionnelles comoriennes prennent le dessus sur les recommandations religieuses.

Riwad



APPEL A CANDIDATURE

Le Bureau local de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) à Moroni
Lance un appel à candidature pour le poste de
Assistant(e) aux opérations de réintégration – Contrat Type « Ungraded » (Equivalent G4)



Contexte :

En tant qu'agence des Nations Unies leader dans le domaine de la migration, l'OIM agit avec ses partenaires en vue de contribuer à relever concrètement les défis croissants que pose la gestion des flux migratoires, favoriser la compréhension des questions de migrations, promouvoir le développement économique et social à travers les migrations, et œuvrer au respect et la dignité humaine et au bien-être des migrants. Dans ce contexte le Bureau Local de l'OIM Moroni en vue de la bonne mise en œuvre des activités d'assistance aux migrants comoriens bénéficiaires des programmes en cours, sollicite les services d'un(e) Assistant(e) des opérations de réintégration qui sera placé sous la supervision générale de la Chargée Nationale de Programme, et la supervision directe de l'Assistant en réintégration.

Attributions et responsabilités :

L'Assistant(e) aux opérations de réintégration aura en charge de :

- 1) Fournir un soutien programmatique et opérationnel général en vue de la bonne mise en œuvre des activités du projet, notamment les activités de soutien à la réintégration individuelle (case management) et les activités d'engagement communautaires en soutien à la réintégration ;
- 2) Fournir selon les besoins un soutien logistique à l'aéroport pour l'arrivée de bénéficiaires et assurer un point de contact avec ceux-ci ; et prendre et faciliter les contacts avec les retournés comoriens après leur arrivée aux Comores ;
- 3) Appuyer à la l'orientation des bénéficiaires et au partage d'information en vue du développement des plans de réintégration ;
- 4) Soutenir les activités de liaison et de suivi des Assistants Administratif et financier, et en réintégration avec les prestataires de services et partenaires de mise en œuvre afin de s'assurer que les prestations planifiées sont organisées pendant la durée du projet et répondent aux besoins de documentation administrative et financière de l'OIM ;
- 5) Soutenir les activités d'achats, de réception de matériels et/ou biens achetés, et la remise aux bénéficiaires, faciliter et appuyer les besoins en termes de transport et de positionnement sur site final ;
- 6) Faire des descentes sur site pour des vérifications de remise de matériels et/ou biens achetés, et contribuer à assurer un contrôle qualité général des achats et services ;
- 7) Appuyer les activités de documentation des activités, classement et transmission des preuves de paiement aux personnels concernés ;
- 8) Tout autre tâche qui pourrait lui être confiée.

Profil du candidat :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire supérieur (Master) en administration /logistique et/ou formation attestée dans ces domaines.
- Avoir un minimum de deux(2) ans d'expérience dans la mise en œuvre de projets complexes de coopération centrés sur l'accompagne-

ment individuel à des projets socio-économiques ;

- Expérience démontrée en termes de coopération et liaison avec les autorités gouvernementales, et d'autres organismes internationaux/nationaux ;
- Excellente communication et capacité d'organisation.
- Une expérience de travail au sein du Système des Nations Unies serait un atout.

Comment postuler :

Les TDRs détaillés en version électronique peuvent être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

IOMMadagascar@iom.int. Les candidatures comprenant un CV détaillé, une lettre de motivation, ainsi que les contacts et détails de deux références professionnelles doivent être envoyé à l'adresse e-mail suivante :

IOMMadagascar@iom.int avant le 2 août 2021 avec dans l'objet de l'email la mention : « Candidature 2021-003-KM10 ».

BASKETBALL, COUPE DES COMORES

Numériquement limitées, les basketteuses de Vouvouni s'écroulent (52-11) face à Olympique de Moroni

Les ambassadrices de la Ligue de Ngazidja pour la phase nationale de la Coupe des Comores sont connues. Il s'agit de l'Olympique de Moroni. Il a battu les basketteuses d'Enfants des Comores de Vouvouni (52-11) le week-end à Moroni. Vouvouni s'était présenté avec juste cinq joueuses pour affronter un finale de la Coupe de la Ligue un redoutable adversaire, dont l'effectif est complet et renforcé. Moroni représentera Ngazidja à Ndzouani du 17 au 21 aout 2021 pour la coriace inter-ligue, édition 2021.

L'instance régionale de Basket-ball de Ngazidja peut s'enorgueillir d'avoir pu parfaire l'édition 2021 de la Coupe de la Ligue, malgré les perturbations qui secouent le calendrier (menace sanitaire) et les clubs (crise financière). La compétition avait regroupé 12 prétendants aux deux titres, dont quatre féminins et huit masculins. La finale féminine avait opposé Enfants des Comores de Vouvouni à l'Olympique de Moroni. A 12 contre cinq, les vaillantes basketteuses de

Bambao s'étaient montrées engourdies et impuissantes à faire face aux redoutables assauts tactiques des Moroniennes (52-11).

Olympique de Moroni, alias droites aux cerceaux, est déclaré vainqueur de la Coupe de la Ligue de Ngazidja, édition 2021. L'effectif très réduit de Vouvouni a surpris plus d'un, et tactiquement a rendu perméable sa défense. Mahamoud Djoumoi, secrétaire général de la Ligue de Basket-ball de l'île, n'en revient pas. « Considérant le climat confus qui tendait à obscurcir l'environnement social entre Vouvouni et Ndrouani, en tant qu'instance régionale organisatrice de la compétition, nous avons demandé au club Enfants des Comores s'il faut reporter la finale. Les joueuses ont dit qu'elles sont disponibles pour se montrer assidues et ponctuelles à la date fixée par la Ligue. Mais, à notre surprise, on n'a vu que cinq joueuses uniquement. Bien entendu, à cinq contre douze, le résultat suscite le cauchemar. Elles sont quand même courageuses et exemplaires », avance-t-il.

En compétition sportive, notam-



ment une discipline collective, jouer en infériorité numérique est une entreprise périlleuse, voire suicidaire. La cadence du jeu est très intensive et combative. Pour la phase nationale de la Coupe des Comores, prévue à Ndzouani, du 17 au 21 aout 2021, si aucun contretemps fâcheux ne vient pas perturber le planning de

la Fédération Comorienne de Basket-ball, les Moroniennes représenteront l'île à Ndzouani. Elles auront comme adversaires Watukufu de Mutsamudu et les ambassadrices de la Ligue de Moili, inconnues pour l'heure. « Dans l'ensemble, le niveau du basket-ball est déplorable. La suspension des activités sporti-

ves a tout fragilisé. Il faut du temps pour relever le niveau », regrette notre interlocuteur. Pour information, la Coupe de la Ligue se déroule au niveau régional. Les vainqueurs insulaires se confrontent en Coupe des Comores.

Bm Gondet

CHAMPIONNAT FOOT D1 À ANJOUAN

Ngazi a fêté le titre samedi dernier

Djaanfar Salim Allaoui alias Sarko, le coach de Ngazi Sport a présenté ses trophées depuis 2015 qu'il entraîne cette formation de Mirontsy. Il affiche 36 points sur le compteur à 2 journées de la phase et il compte finir le championnat avec 42 point.

Avec une attaque en feu et une défense de fer, Ngazi Sport a terminé la phase aller et le retour en première position. Pour la saison 2021, cette formation Mirontsyenne affiche l'ambition de finir le championnat avec 42 points. « Notre projet vise à former des jeunes talentueux et disciplinés sur le rectangle vert, montre Djaanfar Salim Allaoui. Le centre de formation de Ngazi donne déjà ses fruits ».

Financièrement, le coach de Ngazi Sport montre ses biceps depuis 2015. Le JSB de Bazimini,

Dauphin de Ngazi à 28 points, a raté la chance de tenir le suspens de ce titre en perdant à la 16e journée à Sima. « Sarko était bon joueur. Il est un fou amoureux du football et un bon entraîneur. Son rêve de devenir président de la fédération est brisé par eux (la fédération qui avait condamné Sarko sur le banc de touche, ndlr) », déclare en coulisse un doyen de Ngazi Sport après la conférence de presse.

Dès son retour du banc de touche, il signe le sacre. Djaanfar Salim alias Sarko entraîne Ngazi Club de Mirontsy depuis 2015. Son arrivée coïncide avec une équipe qui filait droit à la descente en division inférieure. Structurant de fond en comble cette équipe, il parvient, avec son panel de joueurs malgaches, à remporter la coupe des Comores en 2016-17. Ce technicien galvanise les stades et crée de la joie chez les supporters de Mirontsy,

aux couleurs jaune mythique de Ngazi. « C'est un vrai créateur des spectacles, il mérite plus. C'est un grand monument qui peut beaucoup apporter à la sélection nationale », souligne Halidi Soundi, un technicien du foot comorien et formateur

des arbitres. « Cet entraîneur a beaucoup fait en transformant un groupe de jeunes hétérogènes et de culture différente. Son maître mot reste la discipline », ajoute-t-il. Cette saison 2020-21, Ngazi peut encore écrire l'histoire en terminant

premier avec 42 points. Pour rappel, l'histoire du football anjouanais n'a jamais connu un leader avec plus de 35 points.

Nabil Jaffar



COOP-CA MECKMORONI
Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja -Union des Comores
Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83

Avis de recrutement

Direction Exécutive Meck-Moroni
Sce. Ressources Humaines

La MECK-Moroni est une coopérative d'épargne et de crédit à but non lucratif dont l'objectif est la lutte contre la pauvreté en favorisant l'inclusion financière des plus modestes. Elle apparaît aujourd'hui comme le leader de la finance solidaire en Union des Comores. En effet la Meck-Moroni a connu au cours des dernières années une croissance soutenue, portée par une proximité culturelle et géographique, une gouvernance démocratique et transparente, et des produits simples et accessibles au plus grand nombre. Dans le cadre du renforcement de son personnel, la Direction Exécutive de la Meck

Moroni recrute sur concours :

- Des opérateurs de caisse
- Des agents de crédit et recouvrement
- 01 Contrôleur permanent
- 01 Analyste Risques
- 01 Auditeur
- 01 Organisateur bancaire

Les avis de recrutement détaillés sont consultables sur www.meck-moroni.org/opportunités et sur la page Facebook Meck Moroni Officiel. Ils précisent les activités, les compétences, l'expérience, les pièces à fournir et les qualifications requises.

Dépôts des dossiers :

Les dossiers des candidatures doivent être adressés à la Directrice Exécutive, sous pli fermé portant la mention : « Recrutement + (poste à pour-

voir) Exemple : « Recrutement Contrôleur Permanent »
* **Date limite le mercredi 11 aout 2021 à 14h00mn**

* Lieu : Service Administratif/Ressources Humaines de la Meck-Moroni
• Direction Exécutive de la Meck Moroni – Hankounou
Tel :773 27 28

N.B

- Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite ne sera pas examiné.
- Tout dossier déposé ne pourra nullement être retiré.
- Toutes les étapes de sélection vont se dérouler aux Comores.
- Seuls les candidats retenus seront contactés.
- Le candidat doit être de nationalité Comorienne.



Impact de la Covid 19 sur les performances commerciales des entreprises comoriennes

Une enquête a été financée par le PIDC auprès d'un pool d'entreprises nationales

Le Projet Intégré de Développement des Chaînes de valeurs et de la Compétitivité (PIDC) avait recruté en octobre 2020, un Cabinet d'études national appelé SPDEV (Statistique Polle Développement), afin d'évaluer les effets de la pandémie sur les entreprises comoriennes. L'objectif visé de cette étude qui a bénéficié dans sa finalisation, de l'appui de la Banque Mondiale, était de voir les secteurs à prioriser dans le cadre du Concours des Plans d'Affaires (CPA) lancé par ce projet, à travers le cabinet international IBF, dont la première cohorte vient d'être bouclée.

La réalisation de cette enquête a fait suite au constat selon lequel les entreprises comoriennes feraient partie de ceux qui en paient le lourd tribut ; un constat confirmé par ladite étude qui indique que près de 80 % des entreprises interrogées ont

enregistré une réduction de leurs ventes par rapport à 2019. En effet, la première vague de la COVID-19 a touché les entreprises des Comores de manière brutale et inattendue. Il s'agit particulièrement des entreprises évoluant dans le secteur touristique (hôtels, restaurants et activités connexes), des transports (aérien, terrestre, maritime et fluvial), agricole et dans le secteur du bâtiment/ travaux publics, d'après l'enquête de conjoncture réalisée en novembre 2020 auprès de 492 entreprises sur les 518 initialement prévues.

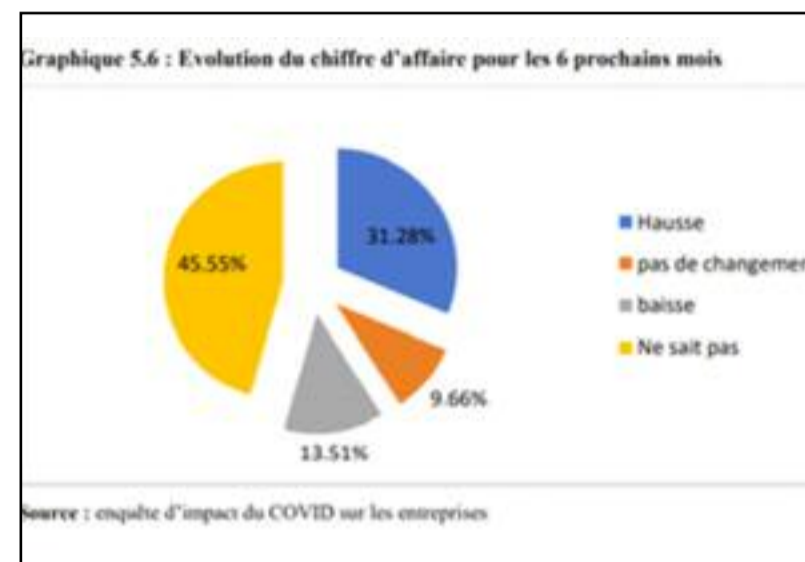
Bien que la pandémie n'ait pas eu des conséquences graves sur les activités des entreprises (91% des entreprises étaient toujours ouvertes), les micros et petites entreprises, notamment celles opérant dans des secteurs tels que l'hébergement, le transport et l'agriculture étaient particulièrement défavorisées. Par ailleurs, l'enquête indique que les entreprises exportatrices ont été plus résilientes et ont signalé des réductions

de ventes moins importantes que les entreprises non exportatrices.

En dépit de ce déclin, les entreprises interviewées disent être optimistes et s'attendent à des changements positifs modestes dans les ventes et l'emploi au début de ce second semestre 2021. Aussi, l'étude relève qu'environ 70% des entreprises de l'échantillon ont subi un choc au niveau de la demande et/ou de la production pour leurs activités commerciales en 2020, toujours en raison de la Covid 19.

Bénéficiant généralement des avantages en matière de transfert de fonds et de réductions fiscales pour soutenir leurs activités, 74% des entreprises ont avoué au moment de l'enquête, qu'elles n'avaient reçu aucune aide publique, du moins jusqu'en nombre 2020.

Pour rappel, cette activité entre dans le cadre de la composante II du Projet Intégré de Développement des Chaînes de valeurs et de la Compétitivité ; projet mis en œuvre par le



Ministère en charge de l'Agriculture et financé par la Banque Mondiale, à hauteur de 11 Milliards de francs comoriens. A noter que l'objectif du PIDC est de promouvoir le développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises et des acteurs des Chaînes de valeurs concernés dans l'agriculture, le tourisme et les secteurs associés, tels que le transport, la logistique et les NTICs. Ainsi, cette composante en question

sera consacrée à l'appui direct des entreprises avec comme activité essentielle, le Concours de Plans d'Affaires (CPA) qui consiste à subventionner 250 jeunes entreprises, entrepreneurs, micro, petites et moyennes entreprises et coopératives, en sélectionnant les meilleures idées entrepreneuriales et en les appuyant dans la mise œuvre et au développement de leurs entreprises.

L.S.I



PERSONAL SERVICES CONTRACTOR (PSC)VACANCY ANNOUNCEMENT

OPEN TO: All Interested Candidates
POSITION: Peace Corps Medical Officer
OPENING DATE: July 15th, 2021
CLOSING DATE: August 8th, 2021
WORK HOURS: Monday - Thursday 7h30-17h30, Fridays 7h30-11h30, and as needed
SALARY RANGE: USD \$35,000-\$40,000 per year

The United States Peace Corps seeks a Medical Doctor or Nurse Practitioner to serve as a contracted Peace Corps Medical Officer (PCMO) based in Moroni, Comoros. The PCMO will provide health care to U.S. Peace Corps Volunteers in Comoros and will work under the supervision of the Peace Corps Country Director in Moroni and the Peace Corps Office of Medical Services in Washington DC.

The full position submission requirements including compulsory forms are available upon request by sending an email to PCcomoros@peacecorps.gov. All applications should be submitted electronically and in English to PCcomoros@peacecorps.gov with "PCMO-Comoros" in the subject line by 11:59pm Sunday, August 8th, 2021.